

Le financement en faveur de l'aménagement urbain et de l'habitat en Outre-mer

Séminaire des Villes durables

1er décembre 2014

développeur d'avenirs durables



Plan de l'intervention

Introduction : un aperçu de l'AFD

- I. Activités, Principes et secteurs d'intervention de l'AFD
- II. Financements accordés de 2002 à 2012
- III. Positionnement de l'AFD
- IV. Exemples de financements réalisés



AFD: qui sommes nous?

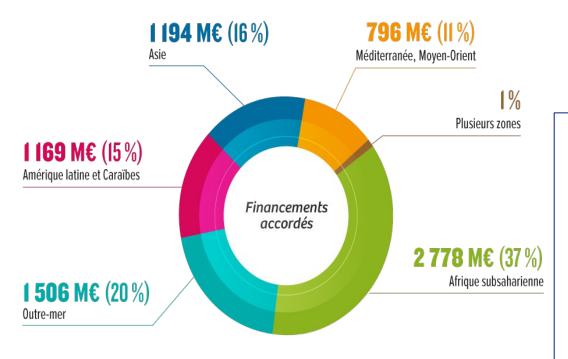
- □ <u>Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC)</u>
 - Autonomie
 - Tutelle du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie (Direction du Trésor) + ministère de l'Outre-mer

<u>Institution financière spécialisée = établissement</u> <u>de crédit remplissant une mission permanente</u> <u>d'intérêt public</u>

 Application de la "loi bancaire" (contrôle interne, gestion actif-passif, limites de risques, cotation des risques, règles de consolidation et de provisionnement,...)



Un aperçu de l'activité de l'AFD



Les Outre-mer:

20%

de l'activité du groupe

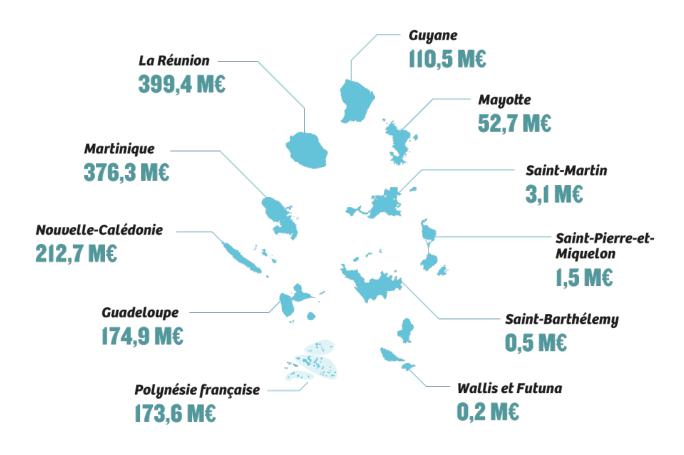
1506 millions d'euros

de financements accordés

Groupe AFD (y compris PROPARCO), hors délégations de fonds d'autres bailleurs. M€ : millions d'euros.

L'Outre-mer : une géographique au cœur de la mission de l'AFD

AFD : le premier financeur en prêt des CL



*L'AFD a également des projets communs à plusieurs territoires. M€: millions d'euros. (Groupe AFD)

Principes et secteurs d'intervention de l'AFD : l'aménagement urbain et le logement sont des secteurs prioritaires

- L'AFD intervient depuis sa création dans le domaine de l'aménagement urbain et du logement en Outre-mer
 - via des participations : l'AFD est actionnaire de 7 sociétés immobilières, les SIDOM (SIG, SIMAR, SIC, SIDR,SIGUY et SIMKO, SIM) et de certaines SEM locales (SECAL, SAEML VKP en Nouvelle Calédonie)
 - via des financements : l'AFD finance de opérations d'aménagement urbain et des projets de construction de logements

- Un axe structurant de la stratégie Outre-mer de l'AFD
 - Une démarche qui s'inscrit dans les mandats de l'AFD et dans les stratégie prioritaires dans les OM



Principes et secteurs d'intervention de l'AFD

- Types de produits
 - prêts bonifiés type Prêt aux Collectivités Locales (PCL)
 - prêts non concessionnels (PNC)
 - maturité pouvant aller de 5 ans à 20 ans
 - prêts de préfinancement des subventions européennes ou d'état (PSEE)
 - maturité de 36 mois maximum
- Bénéficiaires
 - collectivités locales (tous produits)
 - opérateurs d'économie mixte : SIDOM, SEM locales (PCL, PNC)
 - opérateurs privés (PNC)



Principes et secteurs d'intervention de l'AFD

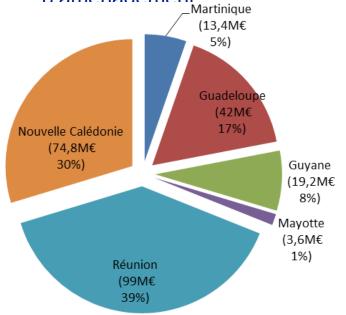
- Le financement de l'aménagement urbain
 - financement des budgets d'investissement des collectivités et EPCI
 - ex : financement des projets de revitalisation des centres bourgs
 - trésorerie / BFR des concessions d'aménagement
 - ex : financement du projet d'aménagement de la ZAC Etang Abricot à FdeF (SEMAFF)
 - financement global de l'activité
 - ex : concours accordé sur le programme d'investissement 2012 de CBO Territoria (opérateur privé)
 - financement de la subvention d'équilibre du concessionnaire (participation de la collectivité à l'opération)
- ex: commune du Port à la Réunion ZAC Mail de l'Océan développeur d'avenirs durables

Chronogramme d'un dossier

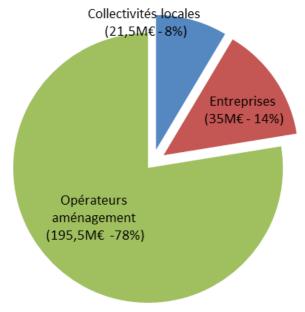
- Remise à l'AFD de la requête de financement + pièces nécessaires à l'instruction du dossier
- Instruction avec les services de l'AFD
- Notification de la décision d'octroi indiquant les conditions du prêt
- Formalisation du crédit : signature de la conventions, formalisation de la garantie (cession Dailly) pour les PSEE
- Envoi par le bénéficiaire de la lettre d'appel de mobilisation de tout ou partie du crédit
- Levée des conditions suspensives et déblocage des fonds.
- Justification de l'utilisation des fonds dans un délai de 2 ans pour les PCL.

Financements accordés de 2002 à 2012

- Caractéristique des financements réalisés en faveur de projets d'aménagement
 - 33 concours accordés représentant 252 M€
 - 6 géographies concernées par ces financements : 5 DOM et la Nouvelle-Calédonie
 - 40% des financements en faveur de l'aménagement concernent la Réunion
 - 78% des financements accordés à des opérateurs publics ou semi-publics d'aménagement







Répartition par type de bénéficiaire des engagements en faveur de l'aménagement

2

Une activité importante dans l'outre-mer

- En 2012, cette activité a représenté :
 - 110 millions d'euros accordés dont 86,2M€ en faveur de projets d'aménagement et 15M€ en faveur de projets de logement en Outre-mer, soit 10 concours auprès de 8 opérateurs différents
 - dont 4 concours en faveur des SIDOM pour un montant de 31,6 millions d'euros dont 15M€ pour des projets d'aménagement et 16,6M€ pour des projets de logement
- En 2013, les engagements ont été particulièrement importants :
 - 190 M€ de financements, répartis en 12 concours
 - dont 52 M€ en faveur de l'aménagement
 - dont 138 M€ en faveur du logement (5 concours accordés à 3 SIDOM / les SIDOM ont livré 3600 logements, leur parc s'établit à 74 500 logements.
 - pas de financement en Martinique ni en Guadeloupe sur ces secteurs.
- Pour 2014, les prévisions sont estimées à 106 M€ en 14 concours. développeur d'avenirs durables

3

Le positionnement de l'AFD :

- Positionnement de l'offre AFD
 - capacité à proposer des produits souples et adaptés
 - financement de l'aménagement : programme d'investissement des collectivités + trésorerie des concessions
 - crédits d'appui au renforcement de capacités des collectivités locales
 - Mise à disposition de savoir-faire et de retours d'expériences dans la réalisation de projets complexes.
 - Pour aller plus loin, un appui spécifique de l'AFD pour favoriser le développement de futurs Eco quartiers
 - partenariat actif avec la DEAL (partage de l'information, participation de l'AFD lors des ateliers, formations, séminaires Eco Quartiers dans les DOM…)
 - appui à la conception et la mise en œuvre de schémas de financements, multi bailleurs et multi bénéficiaires complexes
 - mise en place de prêt « surbonifié » pour le financement de collectivités répondants Eco Quartiers

L'éco Quartier = un projet répondant à de nombreux enjeux du développement

Projet d'urbanisme :

-Intégration spatiale et territoriale à la ville existante

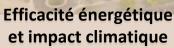
-Qualité architecturale et densité urbaine -Espaces publics de qualité

-Mixité des fonctions urbaines (habitat,

commerce et bureaux)

Environnement

 -Innovation dans la gestion des déchets, ressource en eau,
-Préservation de la nature en ville et biodiversité



- Construction à faible consommation énergétique (BBC, HQE)

- Mobilité douce : transport en public, piéton, etc...

Démarche pérenne

-Implication des habitants,
-Approche coût global
-Approche par les usages et par l'exploitation des gestionnaires



Exemples de financements réalisés

ZAC « Mail de l'océan » - commune du Port à la Réunion







- 3 prêts AFD, pour un total de 10,6M€:
 - auprès de la collectivité : prêt à la commune du Port pour le financement de la subvention d'équilibre : 2,2M€
 - auprès de l'aménageur : prêt à la SIDR pour le financement du besoin de trésorerie de la concession : 6M€
 - auprès d'un bailleur social : prêt à la SIDR pour le financement des surcoûts environnementaux des opérations de construction de logements : 2,4M€



Exemples de financement réalisés

Rénovation Urbaine de la Ville de Saint Quentin







- La Rénovation Urbaine de Saint Quentin : 24 Milliards F CFP de travaux sur 10 ans pour 800 logements et 4 Ha de parc urbain à terme
 - Objectif = favoriser l'emploi des habitants de Saint Quentin dans les marchés de travaux et de services.
- Prêts AFD a permis le financement
 - des collectivités : la ville de Nouméa et la Province Sud
 - du bailleur : la SIC
 - de l'aménageur.



Merci de votre attention

développeur d'avenirs durables

décembre 2